

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021

L'an Deux Mil vingt et un le 19 Mars à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Françoise GIROUX-MALLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 Mars 2021

Présents : Mme GIROUX-MALLOT / M. BORDES / Mme COLLIGNON / M. DESCHAUD-DROIT / Mme MALLEREAU / M. COMMUN / Mme VIGNET / M. CLAUD / Mme GRANET-FOUGERAT / M. ROCTON / Mme PRUNIER / M. GRIVET / Mme MANDIN / M. GOILLOT / Mme LE FLOCH

Secrétaire de séance : Mme GRANET-FOUGERAT

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Après avoir adopté le compte de gestion 2020 du comptable public, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents a approuvé le compte administratif 2020 et statué sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé du budget principal et du budget annexe « Foyer Résidence »

Soit pour le budget principal un excédent global de 773 772,53 et de 370 393,75 pour le budget annexe « Foyer Résidence », excédents qui seront repris au budget primitif 2021.

(arrivée à 19 h Mme Vignet n'a pas pris part au vote)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE «FOYER RESIDENCE ») :

Le budget 2021 voté sans augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales s'équilibre à 2 226 509 € en fonctionnement et à 1 465 632 € en investissement.

Les principaux investissements prévus concernent des aménagements et mise aux normes handicapés dans divers commerces (propriété de la commune) ainsi qu'à l'Espace d'architecture romane – la réfection d'une couverture d'un logement communal – la clôture de l'entrée du Centre Socio-culturel – divers travaux de bâtiments, de voirie – sans oublier le début de la 3^{ème} tranche de restauration générale de l'église concernant le transept nord et les absidioles ainsi que la mie en sécurité de la crypte.

Le budget annexe du Foyer Résidence s'équilibre à 512 107 € en fonctionnement et à 255 543 € en investissement.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE :

Suite à la réussite d'un agent communal au concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, le poste lui permettant d'accéder à ce grade sera créé à compter du 1^{er} Avril 2021 au sein des services techniques de la commune.

MODIFICATION DU TITULAIRE DU BAIL LOCATIF 22 RUE DU CENTRE :

A compter du 1^{er} Avril 2021 M. BARRY sera seul titulaire du bail du logement qu'il occupe 22 Rue du Centre.

VERSEMENT DU PLUS ASSOCIATIF :

La participation de la commune à hauteur de 20 € par enfant domicilié dans la commune âgé de 3 à 18 ans pour leur adhésion à une association sportive ou culturelle de la commune ou hors commune si la pratique de l'activité n'existe pas à St Amant est reconduite.

CONTRAT D'ASSISTANCE 2021 POUR LE MATERIEL NUMERIQUE DES ECOLES :

Un nouveau contrat d'assistance concernant le matériel numérique des écoles du Groupe scolaire Emile Marchoux sera signé pour l'année 2021 avec le Réseau Canopé pour un coût global de 715 €.

PROVISIONS COMPTABLES POUR LES CREANCES DOUTEUSES :

Considérant l'article R 2321-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que les provisions comptables sont des dépenses obligatoires à prévoir annuellement au budget communal à hauteur de 15 % des créances de plus de 2 ans,
Pour 2021 la somme de 1 404 € nécessaire à cette provision est inscrite au budget primitif.

PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE DES AMIS D'EMMAÛS DU RUFFECOIS :

Une convention de partenariat sera signée avec Emmaüs Ruffec pour la mise en place d'une remorque aménagée itinérante qui stationnera prochainement sur la Place de la Mairie et permettra d'apporter aux habitants de la Commune qui le souhaiteront, une grande accessibilité aux services publics (la Poste, Pôle Emploi, CNAF, CNAM, CNAV, MSA, Ministère de l'intérieur et de la justice, Direction Générale des Finances Publiques) et une aide dans leurs démarches administratives.

CONTRATS POUR LES ANIMATIONS 2021 A L'ABBAYE :

Dans le cadre des animations 2021 à l'abbaye, 3 spectacles sont prévus et feront l'objet de demandes de subventions auprès du Département :

- 29/05/2021 : concert dans l'église « Ensemble Cum Jubilo »
- 28/07/2021 : spectacle de danse sur le parvis de l'église Haatik (Espagne)
- 18-19/08/2021 : spectacle Avalone et Okto « Compagnie cercle de feu »

NOMINATION D'UNE IMPASSE COMMUNALE :

Pour faciliter le repérage et l'adressage dans la Commune, l'impasse accédant à la Rue des Ecoles sera nommée « Impasse du Casino ».

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN :

Conjointement avec la CDC Cœur de Charente et les communes voisines de Montignac et Vars, le Conseil Municipal engage la Commune dans le programme des petites villes de

demain qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes en les accompagnant dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le centre de vaccination d'Aigre recherche des bénévoles pour aider à l'accueil.